

Le 15/10/2020

La Ville de Tassin la Demi-Lune propose un plan de soutien à ses restaurateurs

Suite aux annonces du Président de la République, Pascal CHARMOT, Maire de Tassin la Demi-Lune et Conseiller métropolitain, a rencontré dès la fin du service du déjeuner, ce jeudi 15 octobre, la majorité des restaurateurs de la Ville. Accompagné de Ghislaine BOUVIER, adjointe au développement économique et à l'emploi, et Philippe MOINE, Manager de centre ville, il leur a proposé de travailler ensemble sur un plan d'actions pour les accompagner au mieux face à la crise.

« Je souhaite tout d'abord vous faire part de mon soutien et de celui de tous les élus de la ville de Tassin la Demi-Lune, vous dire que nous sommes à vos côtés, et que je mettrai tout en œuvre pour vous accompagner le plus efficacement possible dans cette crise sanitaire terrible que nous traversons », a déclaré le Maire Pascal CHARMOT en ouverture d'une réunion d'urgence à destination des restaurateurs organisée en mairie. « Je voudrais être très concret cet après-midi et vous proposer d'étudier ensemble les mesures que nous pourrions mettre en place très rapidement pour organiser le maintien de vos activités et la sauvegarde de nos emplois. »

Un Plan de soutien soumis aux restaurateurs de Tassin la Demi-Lune

Autour de Pascal CHARMOT, la vingtaine de restaurateurs présents lors de cette réunion ont été amenés à échanger autour d'une série de propositions, parmi lesquelles le changement d'horaire pour débiter le service dès 18h30 en soirée, l'ouverture étendue systématiquement aux dimanches midi, le rapprochement avec le parc hôtelier local pour organiser un service de livraisons de repas, l'organisation d'un système de livraison à domicile pour les habitants, la mise en place d'un service à emporter sur le modèle « clic&collect », ou l'organisation d'un package repas/spectacle avec l'Atrium (les spectateurs pourraient repartir avec un panier repas à consommer chez eux).

La Ville a également proposé de sensibiliser ses habitants à la démarche de soutien de nos restaurateurs à travers de multiples actions pour faire connaître les horaires d'ouvertures et les différents dispositifs qui seront déployés.



Se battre pour Tassin la Demi-Lune et formuler des propositions aux autorités

Pascal CHARMOT l'a rappelé au cours de la réunion : « *j'ai bien l'intention de me battre pour Tassin la Demi-Lune et faire la démonstration qu'ensemble, nous sommes innovants, créatifs et combattifs* ».

C'est d'ailleurs dans cet esprit qu'il a contacté le Préfet du Rhône, dès la fin de la réunion, pour lui faire part d'une proposition : permettre aux restaurateurs qui souhaiteraient faire de la vente à emporter, de poursuivre leur activité après 21h, en ayant recours à de la livraison à domicile. Ce ne sont pas les clients qui viendront, mais bien les établissements qui les feront livrer. La Ville serait d'ailleurs prête, si cette proposition était confirmée, à faciliter la mise en place d'un système de portage mutualisé.

Sur la base d'un accueil très favorable des restaurateurs à ces premières propositions et à la méthode proposée par la ville, et après avoir reçu les suggestions des professionnels, Pascal CHARMOT a rappelé toute sa disponibilité, avec les élus et services de la mairie, pour accompagner du mieux possible les restaurateurs : communication directe pour répondre à leurs questions, récolte des informations sur les horaires d'ouverture aménagés, les éventuels services de livraison, diffusion des informations auprès des habitants, dispositifs incitatifs pour consommer local...

[A NOTER]

- [Restaurateurs de Tassin la Demi-Lune](#)

Un contact personnalisé est mis en place pour les informer et les conseiller sur les dispositifs d'aides et d'accompagnements : Philippe MOINE, Manager de centre ville- pmoine@villetassinlademilune.fr

- [Spectacles à l'ATRIUM](#)

L'Espace culturel L'Atrium avancera l'horaire de ses deux spectacles concernés d'ici le 1er décembre :

Le concert de l'Auditorium de Lyon prévu le samedi 24 octobre devrait avoir lieu à 18h30 (au lieu de 20h30 – information encore à confirmer à cette heure).

Le spectacle Dance'n'SpeakEasy prévu le jeudi 19 novembre aura lieu à 19h (au lieu de 20h30).

Ces changements d'horaires permettent une fin de spectacle à 20h / 20h 15 au plus tard.

Pour les personnes possédant des billets mais qui ne pourraient être présentes sur le nouvel horaire proposé, il est possible d'échanger son billet pour un autre spectacle de la saison, ou de se faire rembourser.

- [Ouvertures des équipements sportifs](#)

A compter de la mise en place du couvre-feu, les équipements sportifs municipaux suivants seront fermés à 20h30, pour permettre aux habitants de pouvoir rentrer chez eux avant 21h00 : gymnase des Coquelicots, stade Dubot, stade du Sauze, gymnase des Croisettes et gymnase des Genêtiers.

Contact presse :

Alexandra CARRAZ-CESELLI - Directrice de cabinet et de la communication

0777645270 - acarrazceselli@villetassinlademilune.fr

